

PRG/SGG 275 /- ECRET D/94/-
PORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS NATIONAUX
ET DE SERVICES DU MINISTÈRE DE L'AGRICUL-
TURE, DE L'ÉLEVAGE ET DES FORÊTS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

- VU La Loi Fondamentale ;
VU Le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant restruc-
ture du Gouvernement ;
VU Le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition
partielle du Gouvernement complétée par le Décret D/94/079/PRG/
SGG du 26 Août 1994 ;
VU Le Décret N° 94/108/PRG/SGG du 3 Novembre 1994 portant Attri-
butions et Organisation du Ministère de l'Agriculture, de
l'Élevage et des Forêts ;

D E C R E T

Article 1ER/ Monsieur Mohamed JO BANGOURA, Phytopharmacien,
précédemment Directeur du Laboratoire de Protection des Végétaux
de Kindia est nommé Directeur National de l'Agriculture.

Article 2/ Monsieur Mamadou DIATLO, Docteur Vétérinaire, précé-
demment Directeur du Centre d'Appui à l'Élevage et de Démonstra-
tion de Boko est nommé Directeur National de l'Élevage.

Article 3/ Monsieur SERA BAKO CONDE, Ingénieur des Eaux et Forêts,
précédemment Directeur du Service Régional d'Aménagement et de
Restauration du Massif du Fouta-Djallo est nommé Directeur Na-
tional des Forêts et de la Faune .

Article 4/ Monsieur Sourakata BANGOURA, Ingénieur du Génie Rural,
précédemment Directeur National Adjoint de la même Direction est
nommé Directeur National du Génie Rural.

Article 5/ Monsieur Oua N'DIAYE, Ingénieur Agronome, précédemment
Conseiller à l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée est
nommé Directeur National de la Météorologie.

Article 6/ Monsieur Baba Gallé CAMARA, Ingénieur Agronome, précé-
demment Directeur Régional du P.N.V.A. pour la Basse-Guinée est nom-
mé Directeur du Service National de la Promotion Rurale et de

la Vulgarisation.

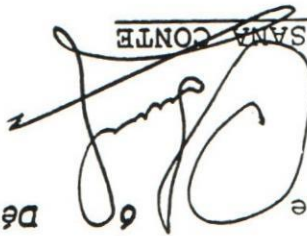
2./

Article 7/ Docteur Sékou Cissé, Agro-économiste, précédemment
Coordonnateur du Projet Crédit Rural est nommé Directeur de
l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée I R A G.

Article 8/ Monsieur Ibrahim CAMARA, Docteur Vétérinaire,
Professeur de Biologie est nommé Directeur du Service National
d'Aménagement des Points d'Eau.

Article 9/ Le présent décret qui prend effet à partir de sa
date de signature sera enregistré et publié au Journal Offi-
ciel de la République.

Conakry, le 6 Décembre 1994


LANSANA CONTE